



EN BREF

JEUNESSE SOCIALISTE (GE) Une pétition pour des contrats jeunes

La Jeunesse socialiste genevoise lance une pétition «pour la création de «contrats jeunes» destinés aux jeunes adultes sortant de formation. D'une durée de quatre ans, ils prévoient une subvention par l'Etat de la moitié de leur salaire pendant deux ans. Les jeunes qui sortent de formation, notamment des Hautes écoles spécialisées, n'arrivent pas à s'insérer dans le monde du travail. Aujourd'hui, la plupart des offres d'emploi demandent une expérience professionnelle entre 3 à 5 ans, constate la JSG hier dans un communiqué. Bien formés, mais sans expérience, la plupart des jeunes sont contraints de naviguer au travers de petits stages pas ou peu rémunérés pendant plusieurs années ou ils doivent pointer au chômage. A cela s'ajoute la révision de la loi sur l'assurance-chômage, qui les enfonce encore un peu plus dans la précarité. ATS

NEUCHÂTEL

Trois démissions à l'exécutif de Bevaix

Mercredi, trois conseillers communaux de Bevaix, les socialistes Berthier Perregaux et Bruno Mayques, ainsi que le libéral-radical Claude Ribaux, ont annoncé leur démission pour fin juin. Cette décision fait suite à l'échec, le 15 mai en votation populaire, du processus de fusion entre Bevaix, Boudry et Cortaillod (BBC). Si le refus net à Bevaix (58,9% de non) n'est probablement pas étranger à cette décision, celle-ci tient avant tout au ton de la campagne sur la fusion, très virulente du côté des opposants. Ceux-ci ont en effet traité les édiles de menteurs, accusés de ne pas avoir agi pour l'intérêt public, et ont dénoncé un travail bâclé – qui a pourtant duré six ans. Jugeant ces accusations inacceptables, les trois membres de l'exécutif les plus engagés dans ce processus ont donc tiré les conséquences qui s'imposaient. Leurs remplaçants devraient être élus le 27 juin prochain. CGM

NEUCHÂTEL

Villes et mondialisation

L'université de Neuchâtel participe aux festivités du Millénaire de la capitale neuchâteloise avec l'exposition intitulée «Cosmopolis – Explorer la mondialisation des villes». Fondée sur une recherche effectuée par l'Institut de géographie, Cosmopolis raconte l'histoire de la mondialisation des villes à l'aube du 21^e siècle. Cette exposition grand public, qui permet de comprendre les transformations des villes contemporaines de façon ludique et surprenante, se tiendra du 26 juin au 10 septembre à la Case à chocs à Neuchâtel. CGM

La mue du site des CFF sera totale pour le futur Musée des Beaux-Arts

LAUSANNE • Le projet catalan lauréat du concours d'architecture va combiner la transformation de la Halle aux locomotives à la réalisation d'un vaste espace public.

ARNAUD CREVOISIER

Le site de la Halle aux locomotives fera entièrement peau neuve pour accueillir le futur Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA). Lauréat du concours d'architecture dévoilé hier, le bureau catalan de Fabrizio Barozzi et Alberto Veiga s'est distingué de ses concurrents en proposant une mue quasi intégrale de la vénérable bâtisse, dont seuls quelques éléments emblématiques survivront à la destruction.

Intitulé «BLEU», le projet retenu se singularise également par son dimensionnement: plus étroit que le hangar actuel, le long parallélépipède ménagé sur son côté nord un large dégagement qui sera dédié au public sous forme d'espaces verts. Ouvert, le site du «Pôle muséal», appelé à héberger également le Musée de l'Elysée et le Musée de design et d'arts appliqués contemporains (Mudac), a ainsi été conçu comme «un vrai morceau de ville», se félicite Patrick Devanthery, architecte membre du jury.

«Ici se crée un deuxième quartier du Flon», renchérit, enthousiaste, Laurent Staffelbach, responsable de la stratégie immobilière des CFF, en comparant l'aménagement du site de la gare à celui du centre-ville lausannois (précisons que le Flon est une réalisation privée). «Ce projet est le seul qui mène une réflexion urbaine», souligne encore Laurent Staffelbach. En concédant cette parcelle de 20 000 mètres carrés, les CFF se verront octroyer en échange une surface équivalente sur la plaine de Malley, actuellement en mains communales.

Edifice en briques

Le cahier des charges préconisait, dans la mesure du possible, le maintien des structures actuelles. Composé de dix-sept personnes, conseillé par plusieurs experts en muséographie et en génie civil, le jury était lui-même sensible à perpétuer l'esprit du lieu. Il a cependant rapidement abandonné l'idée d'une conservation, même partielle, de la vaste halle, explique son président Olivier Steimer. Parmi les dix-huit candidatures en lice, seul «BLEU» et un autre projet cherchaient une reconstruction intégrale.



Les architectes Fabrizio Barozzi (à g.) et Alberto Veiga présentent une photographie du projet «Bleu», concept retenu pour accueillir le futur pôle muséal sur le site de la Halle aux locomotives. KEYSTONE

L'enveloppe de l'édifice sera réalisée en briques, tout comme le hall voûté et les espaces publics en extérieur. Quelques vestiges du passé ferroviaire des lieux subsisteront tout de même: la nef centrale du bâtiment et sa verrière surplombant les voies CFF ainsi qu'une des nefs latérales seront intégrées au nouvel ensemble. Le positionnement de l'édifice permettra en outre de dégager les arcades actuellement masquées par la façade nord du dépôt.

Ambitieuse, la réalisation du MCBA nécessitera d'importants travaux sur le site ferroviaire. Le poste de déclenchement, abrité dans la tour avoisinante, devra ainsi être déplacé. La mise en œuvre du projet devra surtout se faire en coordination étroite avec l'extension programmée de la gare, explique François Marthaler, conseiller d'Etat chargé des Infrastructures. Exemple: l'allongement

des quais entraînera le creusement d'un quatrième passage sous-voies, qui devrait déboucher tout près du musée. D'aucuns souhaitent encore que l'avènement du Pôle muséal ait un effet accélérateur sur l'agrandissement de la gare.

Projet moins gourmand

Outre le jury, qui a plébiscité leurs travaux «à l'unanimité», les architectes barcelonais ont séduit les autorités cantonales et communales, engagées dans le pilotage du MCBA. Président du Conseil d'Etat, Pascal Broulis salue «un projet à dimension nationale». «Nous vivons ce moment rare, particulier, où l'on sent que les choses que l'on a à l'esprit et au cœur peuvent advenir», déclare sa collègue de la Culture, Anne-Catherine Lyon.

Après l'échec, fin 2008, du projet initial à Bellerive (attaqué par référendum, l'implantation du MCBA

au bord du lac avait été refusée par 52% des Vaudois), «BLEU» sera-t-il plus rassembleur? Syndic de Lausanne, Daniel Brélaz se montre optimiste. Notamment parce que la «place des musées» et ses espaces verts constituent «le seul projet qui restitue plusieurs milliers de mètres carrés aux Lausannois», alors qu'à l'époque on reprochait justement à Bellerive d'être trop gourmand en «terrains vivants».

«BLEU» s'est aussi révélé être le projet le moins cher. Son coût correspond à l'enveloppe financière prévue, soit 75 millions. Maître d'ouvrage, le canton assumera la moitié des dépenses; donateurs et mécènes privés sont sollicités pour couvrir les 50% restants. Sauf oppositions, recours ou référendum, les premiers travaux pourraient débuter dès fin 2012. L'inauguration du site pourrait alors avoir lieu en 2016. I

Le surendettement dans la mire du PS

GENÈVE • Le Grand Conseil sera saisi d'une série de propositions pour combattre la spirale de l'endettement chez les jeunes et les évacuations de logements.

MARIO TOGNI

Les rares chiffres disponibles dressent un tableau inquiétant: une personne sur dix serait endettée en Suisse, une proportion qui s'élève à un sur quatre chez les jeunes. Par le biais d'une série de textes parlementaires, le Parti socialiste genevois s'attaque au phénomène. «La spirale de l'endettement conduit à des situations dramatiques», relève la députée Prunella Carrard. Poursuites, suspension de prestations médicales, évacuation de logement (lire ci-contre), les implications de quelques factures impayées peuvent s'avérer violentes.

Pour y faire face, les socialistes veulent agir à différents niveaux. Une première motion invite le Conseil d'Etat à mettre en place une politique cantonale globale en la matière: effectuer un diagnostic chiffré du problème, engager des mesures de prévention, et développer les possibilités de désendettement. Les roses s'inspirent notamment de

Neuchâtel et de Fribourg qui disposent de fonds cantonaux.

A Genève, la problématique est avant tout prise en charge par des organismes privés comme Caritas ou le Centre social protestant (CSP). «Les demandes d'aide sont en augmentation et ne constituent que la pointe de l'iceberg», souligne Alain Bolle, directeur du CSP. Dans une société où les problèmes d'argent sont tabous, la démarche est particulièrement difficile. «Et les gens demandent souvent notre aide lorsqu'il est trop tard», ajoute Dominique Froidevaux, directeur de Caritas.

Malgré tout, les œuvres d'entraide offrent un service d'accompagnement et de conseil spécialisé: gestion de budget, négociation avec les créanciers... Un Fonds social de désendettement, financé par les deux organismes, le Bureau cantonal d'aide sociale et la Fondation Wilsdorf, permet également

d'octroyer des prêts sans intérêts. Pour en bénéficier, une personne doit toutefois avoir une capacité de remboursement suffisante. Au vu de l'augmentation des besoins, «il apparaît nécessaire de développer les moyens attribués à ce fonds», estime le Parti socialiste.

Alain Bolle met aussi l'accent sur les lacunes en matière d'information et de prévention. Dominique Froidevaux nuance: «La prévention est indispensable mais pas n'importe comment. Les messages moralisateurs sur la consommation peuvent être contre-productifs auprès des jeunes. Il faut une approche formatrice, par exemple dans la gestion d'un budget.»

Si les causes de surendettement sont multiples – chômage, divorce, maladie... –, le recours au crédit facile en fait aussi partie. Pour le directeur du CSP, la publicité agressive de certains organismes pose problème: «Offrir à des jeunes 30 000 francs en moins de

30 minutes est criminel.» Cependant, réglementer cette publicité n'est pas chose aisée et dépend du droit fédéral. La Ville de Lausanne avait tenté de l'interdire avant d'être déboutée par les tribunaux.

A Berne, une initiative plus modeste du Genevois Hugues Hiltbold (PLR) a en revanche été acceptée de justesse par la Commission de l'économie. Elle propose d'affecter une petite part des bénéfices des sociétés de crédit à des programmes de prévention (*Le Courrier* du 20 avril). Mais le PS genevois entend remettre la compresse. C'est précisément l'objet d'une résolution soumise au Grand Conseil mais destinée à l'Assemblée fédérale. Elle propose d'interdire la publicité pour les petits crédits et d'obliger le prêteur à examiner à fond la capacité financière du client. Chantre de la liberté de commerce, la majorité parlementaire à Berne ne semble toutefois pas prête à faire ce pas. I

AGIR EN AMONT DE L'ÉVACUATION

Parmi diverses mesures contre l'endettement, le Parti socialiste s'attaque au problème des évacuations de logements. Dans la liste des impayés, les factures de loyer peuvent en effet avoir des conséquences dramatiques. «Il suffit parfois de deux mois de retard pour que le couperet de l'évacuation tombe», déplore Irène Buche, députée PS. Si la loi s'avère implacable, il est en revanche possible d'agir en amont, assure-t-elle. Une motion déposée hier propose ainsi la création d'un fonds cantonal de prêt aux locataires. Toute personne confrontée à un retard dans le paiement de son loyer pourrait s'y adresser pour éviter une résiliation de bail ou obtenir son retrait, par le remboursement de l'arriéré. «Le but n'est pas que l'Etat se substitue au locataire, poursuit la socialiste. Mais de répondre à une situation financière délicate liée à un coup dur de la vie.» MTI